

# fiche d'inscription **2011-2012**

- inscription
- ré-inscription (saison 2010-2011)

Cotisation sportive 2011/2012 (licence et assurance) : +18 ans : 120€ / -18 ans : 90€

Aucune licence compétition ne sera prise si le certificat médical n'est pas impérativement joint à cette fiche d'inscription

nom : \_\_\_\_\_ courrier électronique : \_\_\_\_\_  
prénom : \_\_\_\_\_ tél. : \_\_\_\_\_  
date de naissance :    /    /    mob. : \_\_\_\_\_  
adresse : \_\_\_\_\_ contact en cas d'urgence (pour les enfants)  
code postal : \_\_\_\_\_ tél. 1 : \_\_\_\_\_  
ville : \_\_\_\_\_ tél. 2 : \_\_\_\_\_

tous les champs sont obligatoires

Désirez vous faire de la compétition (interclubs en semaines et/ou tournois le week-end) ?

- oui
- non

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné....., autorise mon enfant....., à pratiquer le badminton et être transporté en voiture particulière dans le cadre des activités organisées par le club.

- je peux parfois me libérer et accompagner également

Date :

Signature :

	Henri Wallon	Daniel Renoult	Jean Moulin
lundi	20h-22h (loisirs)		
mardi	20h-22h (loisirs)		18h30-20h (enfants) 20h-22h30 (compétitions)
jeudi		20h30-22h (loisirs)	
vendredi		20h30-22h (loisirs)	18h30-20h (enfants) 20h-22h30 (compétitions)
dimanche		10h20-12h30	

contacts

José David ORTS (adultes) : 06 80 11 07 97 - Valérie CONTOZ (enfants) : 06 84 20 16 36  
Tien-Heng LIM (adultes) : 06 74 93 65 73

Afin de mieux vous informer (résultats sportifs, ouverture/fermeture des gymnases), vous trouverez de nombreuses informations sur le site internet du club [www.rscmbadminton.com](http://www.rscmbadminton.com)

## **Règles de conduite au sein de la section**

Ecole des jeunes :

Il est rappelé que l'objet de l'école des jeunes est la pratique du badminton. L'encadrement est assuré par des personnes bénévoles dont l'objectif est de partager leur passion de ce sport auprès des plus jeunes. Ces personnes ne sont pas présentes pour faire de la discipline et du baby-sitting.

La séance du mardi est réservée à l'animation et aux entraînements. Les jeunes adhérents inscrits aux créneaux du mardi de 18h30-20h00 s'engagent à participer aux séances d'entraînement. Cela implique un comportement et une tenue sportif (les retards, les interruptions pour envoyer des texto et « tchater » avec ses amis ou les refus de participer à la séance d'entraînement sont donc à proscrire). Le non-respect de ces quelques règles pourra conduire à une exclusion temporaire, voire définitive.

Les places étant limitées, une sélection des jeunes sera opérée à la fin du mois de septembre par les entraîneurs. La sélection portera sur la motivation des jeunes et leurs désirs à pratiquer ce sport et non uniquement sur les performances et les qualités physiques.

La séance du vendredi est réservée à la pratique du jeu libre. Les jeunes désirant uniquement pratiquer le badminton loisir peuvent venir à ce seul créneau. Les jeunes inscrits à la séance du mardi peuvent également exercer librement le vendredi.

Le respect des installations :

Les gymnases sont mis à la disposition de la section pour la pratique du badminton et en aucun cas d'un autre sport (foot en salle, hand-ball ...). Il convient de respecter les installations et le matériel mis à la disposition de tous (respect des horaires de fermeture, absence dégradations volontaires, pas de crachat aux sols des gymnases...). Enfin, à chaque séance, il convient d'installer et de désinstaller le matériel utilisé. Chaque adhérent est responsable du matériel.

L'adhésion à la section RSCM badminton entraîne le respect de ces quelques règles de courtoisie et de savoir-vivre.

Date et Signature (obligatoire) :